RAPPORT MORAL A.G. 25 NOVEMBRE 2022

Année 2022 :

Bonjour à toutes et tous, je vous remercie par avance de bien vouloir pardonner mes imprécisions ou oublis.

Votre président de secteur vous a remis le pré calendrier et des documents que vous trouverez également sur le site du comité.

Le comité s'est réuni 10 fois depuis la dernière assemblée générale.

Cette année, premiere année de reprise après COVID 19 a permis de récupérer une bonne partie de nos licenciés antérieurs sans toutefois atteindre les montants enregistrés avant la pandémie. Néanmoins nous comptons cette année 139 clubs et 5260 licenciés recensés par la fédération qui placent le CD en 6eme position au niveau national.

La totalité des championnats de clubs a pu se dérouler en intégralité, et ce, avec une participation particulièrement importante dans toutes les catégories. Seul petit bémol, une augmentation des forfaits, en particulier dans le CDC open.

L'excitation de la reprise a certainement conduit plusieurs clubs a un optimisme démesuré quant à la participation effective de leurs licenciés.

De même, la participation aux qualificatifs championnats de France a connu un remarquable engouement avec là aussi une participation en hausse et des phases finales de très bon niveau.

En résumé pour le CD63 une belle année 2022, malgré des résultats mitigés aux "France" dans certaines catégories ou nous pouvions espérer mieux comme en triplettes masculin et féminin.

A signaler toutefois le bon niveau d'ensemble des participants et leur très bon état d'esprit lors de leur participation aux compétitions.

Il convient quand même de mettre en évidence les excellents résultats de nos jeunes lors de ces championnats avec en exergue l'équipe junior du club de BOISSEJOUR M.PITHON, COMPAGNAT et PACHON demie-finaliste en catégorie junior, remarquable résultat peu courant dans notre département, il doit s'agir de la deuxieme fois que cela se produit. Nous aurons l'occasion de féliciter ces jeunes lors des remises de récompenses.

A féliciter aussi nous féminines Angélique COLOMBET et Audrey BANDIERA d'ARLANC demies-finalistes du doublette féminin battues par l'équipe du Rhône qui leur avait déjà barré la route en huitième de finale du triplette.

Mais comment pouvions nous immaginer que cette année nous réserverait d'aussi belles surprises de la part de nos clubs !

C'est tout d'abord la pétanque d'ARLANC sous la houlette de Dominique USAÏ qui remportait la coupe de France en dominant en finale le prestigieux club de Fréjus.

Puis le club de la boule Le CENTRAL cher à Nicolas RAFFIER s'imposait lors de la phase finale des clubs en CRC provencal s'octroyant le titre de champion de France des clubs au nez et à la barbe de grands clubs du sud, rois de la spécialité.

Enfin, cerise sur le gâteau, le club d'ARLANC représentant la France remportait la coupe d'Europe des clubs en dominant en finale l'équipe de la principauté de Monaco, sans avoir disputé une seule triplette de toute la compétition.

Vous aurez également l'occasion de féliciter ces clubs lors des remises de récompenses.

Pour clôturer cette phase résultats je n'oublierai pas Audrey BANDIERA du club d'ARLANC championne d'Europe triplette avec l'équipe de France.

Un grand bravo à eux pour ces remarquables résultats.

S'agissant de la coupe de France 2022/2023 seul le club d'ARLANC est toujours en course et rencontrera le 11 décembre un gros calibre à savoir la pétanque des CANUTS (69).

La coupe du président suit également son cours et les 1/8° doivent se jouer avant le 4 Décembre, date butoir.

Je vous remercie de m'avoir écouté, je vais laisser la parole aux différentes commissions et reviendrai vers vous pour les nouveautés 2023 qui sont nombreuses.

ANNEE 2023

Les décisions fédérales, surprenantes pour certaines, affectant plusieurs catégories vont quelque peu modifier le paysage habituel de nos compétitions :

Concernant les masculins :

Le Championnat de France triplettes masculins open passe à 128 équipes au lieu de 256, ce qui veut dire malheureusement une seule équipe qualifiée directement pour les France dans le Puy-de-dôme au lieu de 4 jusqu'à présent. Trois équipes seront qualifiés pour le championnat régional qui se déroulera à RUMILLY (74) ou 3 équipes seront qualifiées pour les "France".

Le Championnat de France triplettes féminin se déroulera en même temps sur le même site, les parties s'arrêteront désormais en 1/8° joués le samedi soir, 1/4 et 1/2 le Dimanche matin et la finale l'aprèsmidi (certainement pour la retransmission télé).

Création de deux nouveaux Championnat de France : le triplette mixte et le championnat de tir de précision.

Concernant ce dernier, après explications données par le comité régional quant à son organisation et l'usine à gaz qu'il en résulte, le CD63 a décidé de ne pas participé à l'édition 2023 et d'attendre la

prochaine pour bénéficier des améliorations indispensables à apporter au principe actuel.

Jeunes:

Plus de qualification départementale directe pour les France, et ce, dans les 3 catégories (minimes, cadets, juniors). Le département qualifiera 3 équipes par catégorie pour le championnat régional qui se déroulera dans la loire (lieu à confirmer à l'heure actuelle).

Vétérans:

Suppression des concours 55 ans et plus. La catégorie vétéran débutera à 60 ans.

Au niveau départemental tous les qualificatifs seront ramenés à 32 équipes (prescription de la fédération déjà appliquée au niveau régional et en voie d'harmonisation au niveau fédéral).

<u>Avantage</u>: les parties qualificatives jouées obligatoirement se termineront moins tard.

<u>Inconvénient</u>: moins d'équipes qualifiées pour les phases finales par secteur.

Concernant les féminines, compte tenu de leur nombre important -et tant mieux- mais disparate suivant les secteurs, à titre expérimental il y aura en 2023 des préliminaires (TàT,doublettes, triplettes) en binôme. Les secteurs seront identiques aux vétérans, à savoir THIERS AMBERT/ISSOIRE, CLERMONT SUD/MARAIS, CLERMONT NORD/LES BRUYERES, SAINT ELOY LES MINES/RIOM, en espérant qu'ainsi elles pourront terminer les championnats plus tôt et avec du public.

Concernant les championnats de ligue, dans chaque catégorie le CD63 aura 3 qualifiés (au niveau de la région également 3 qualifiés par catégorie pour les France).

Suite à décision du comité régional attention de bien prévenir les joueurs qualifiés qu'en cas d'absence à ces qualificatifs régionaux sans raison valable, les joueurs s'exposent à des sanctions disciplinaires.

Enfin, pour les CDC, CRC et CNC, une modification de dernière minute pour les féminines qui devront désormais jouer à 6 au lieu de 4 (application du réglement des championnats de clubs open).

Pour ces championnats notez les dates limites d'inscriptions auprès de vos secteurs:

- CDC provençal 31 Janvier
- CDC vétérans 2 Avril
- CDC open et féminine 30 Avril

Pour la coupe de france 31 Janvier, cette dernière inscription au Comité.

Ultime info, concernant les certificats médicaux ; ils restent valables pour 3 ans. A noter que ceux datant de 2020 sont obsolètes pour la licence 2023 et doivent être renouvelés.

Merci de votre attention, je vous souhaite à toutes et tous une excellente saison sportive 2023.

Contrairement à la saison 2019, où je me félicitais de n'avoir eu aucune affaire à traiter, ni aucune sanction à prononcer, cette saison 2022 a été beaucoup plus riche, si l'on peut dire.

En effet, la Commission a eu pas moins de 8 affaires à traiter, presque toutes ayant pour objet le manque de respect, les propos « désobligeants », insultes envers les arbitres, une seule pour comportement « inadéquat » envers un joueur.

Une a pourtant marqué, plus que toutes les autres, les esprits, cette saison, car il s'agissait des propos et insultes racistes envers un arbitre. Chose intolérable, et considérée comme telle par la Commission qui a prononcé à cette occasion une sanction sévère. J'espère, de tout cœur, ne plus avoir affaire avec ce genre d'infraction.

Il faudrait que les responsables de nos sociétés de pétanque inculquent à leurs membres la notion de respect envers les arbitres et autres personnes qui consacrent une partie de leur temps et loisirs afin d'aider les autres à pratiquer leur sport. Le plus bel exemple à ce sujet étant le rugby. Vous le savez tous, il n'y a pas de sport sans règles, et sans une personne chargée de faire respecter celles-ci.

Et puis, en un mot, personne n'aime être insulté ou menacé, alors ne faisons pas aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fasse !!!

Je voudrais terminer en profitant de l'occasion qui m'est donnée pour remercier tous les membres de la Commission qui ont répondu présent à toutes ces convocations qui se sont suivies à un rythme soutenu, qui ont analysé chaque cas en délibération avec beaucoup de soin fin de prendre une décision la plus équitable et juste possible.

Sans ces personnes, il ne m'aurait pas été possible d'accomplir ma tâche de Président de cette Commission.

Je vous remercie de votre attention, vous souhaite une bonne AG et une bonne saison 2023. Prenez soin de vous.

ASSEMBLEE GENERALE DU CD 63 LE 26 NOVEMBRE 2023

CDC FEMININ

47 EQUIPES

SALINS PETANK MONTE EN CRC

SALLEDES CHAMPION DU 63 2º DIVISION MONTE EN 1º

DIVISION AVEC ASP63 CLEMENTEL 2 ET USISSOIRE

EN 2023 LES EQUIPES AURONT 6 JOUEUSES COMME POUR L OPEN MATCH ET POINT

6TAT 2 POINTS

3 DOUBLETTES 4 POINTS

2 TRIPLETTES 6 POINTS

LE 20 NOVEMBRE A EU LIEU LA JOURNEE DE LA FEMME

22 EQUIPES EN LICE

VIGNAL MARIE JOSE CLEMENTEL ASSOCIE A CHANTAL GAGNE LA 1ºEDITION

LA 2ºEST PREVU LE 5 NOVEMBRE 2023

MERCI DE M AVOIR ECOUTE